



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article1897>

LDJ dégage !

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

UJFP

Date de mise en ligne : lundi 9 mai 2011

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

La Ligue de Défense Juive a attaqué jeudi 5 mai à Paris une réunion organisée par un comité local parisien de l'AFPS, Association France Palestine Solidarité, dans la mairie du 14ème, en présence du maire d'arrondissement.

Un groupe de jeunes et de très jeunes militants de cette organisation sont venus s'asseoir dans la réunion et ont prétendu vouloir simplement poser des questions. Mais très vite ils se sont faits bruyants, menaçants et finalement violents, s'en prenant physiquement à plusieurs personnes dans l'assistance. Résultat : un meeting saboté, un portable volé (retrouvé dans les poches d'un des agresseurs à la suite d'une fouille réalisée par la police), deux blessés légers qui ont une ITT et ont décidé de porter plainte.

Qu'est-ce que la LDJ ?

La LDJ a été créée en 1968 aux Etats Unis par le Rabbin Meïr Kahana avant que celui ci n'émigre en Israël où il a fondé le parti "Kach" qui réclamait le transfert des Palestiniens. Ce parti a été interdit en 1994, en Israël comme aux USA, pour faits de terrorisme !

La branche française se caractérise par des faits de violence inspirés par un sionisme ultra nationaliste et par le racisme anti-arabe. On ne compte plus les attaques de réunions, de manifestations (pas plus tard que le 1er mai dernier contre le cortège Palestine de la manifestation), de militants isolés.... par ce groupe paramilitaire qui agit, curieusement, en toute impunité. Contrairement à son appellation, la LDJ ne défend pas les Juifs mais s'attaque, entre autres, aux Juifs qui sont solidaires des Palestiniens pour leurs droits et pour la justice.

Rappelons que la LDJ, qui était partie prenante de la journée de Riposte Laïque de décembre dernier contre la prétendue islamisation de la France, s'inscrit dans un mouvement général d'extrême droite européen et français.

L'Union Juive Française Pour la Paix

" Appelle à une mobilisation solidaire contre la LDJ et ses agissements

" Apportera son soutien aux victimes dans leur décision de porter plainte contre cette organisation portant atteinte à la liberté de réunion garantie par les textes internationaux et par l'article 11 CEDH : « toute personne a droit à la liberté de réunion pacifique... ».

" Incite toutes les organisations du mouvement de solidarité avec la Palestine à s'associer pour rappeler dans un dossier à constituer toutes les exactions de la LDJ, toutes les plaintes déjà portées contre elle sans effet et exiger ensemble la reconnaissance de toutes ces démarches.

" Exige l'interdiction de la Ligue de défense Juive en France et en Europe.

Bureau National de l'UJFP le 9-5-2011